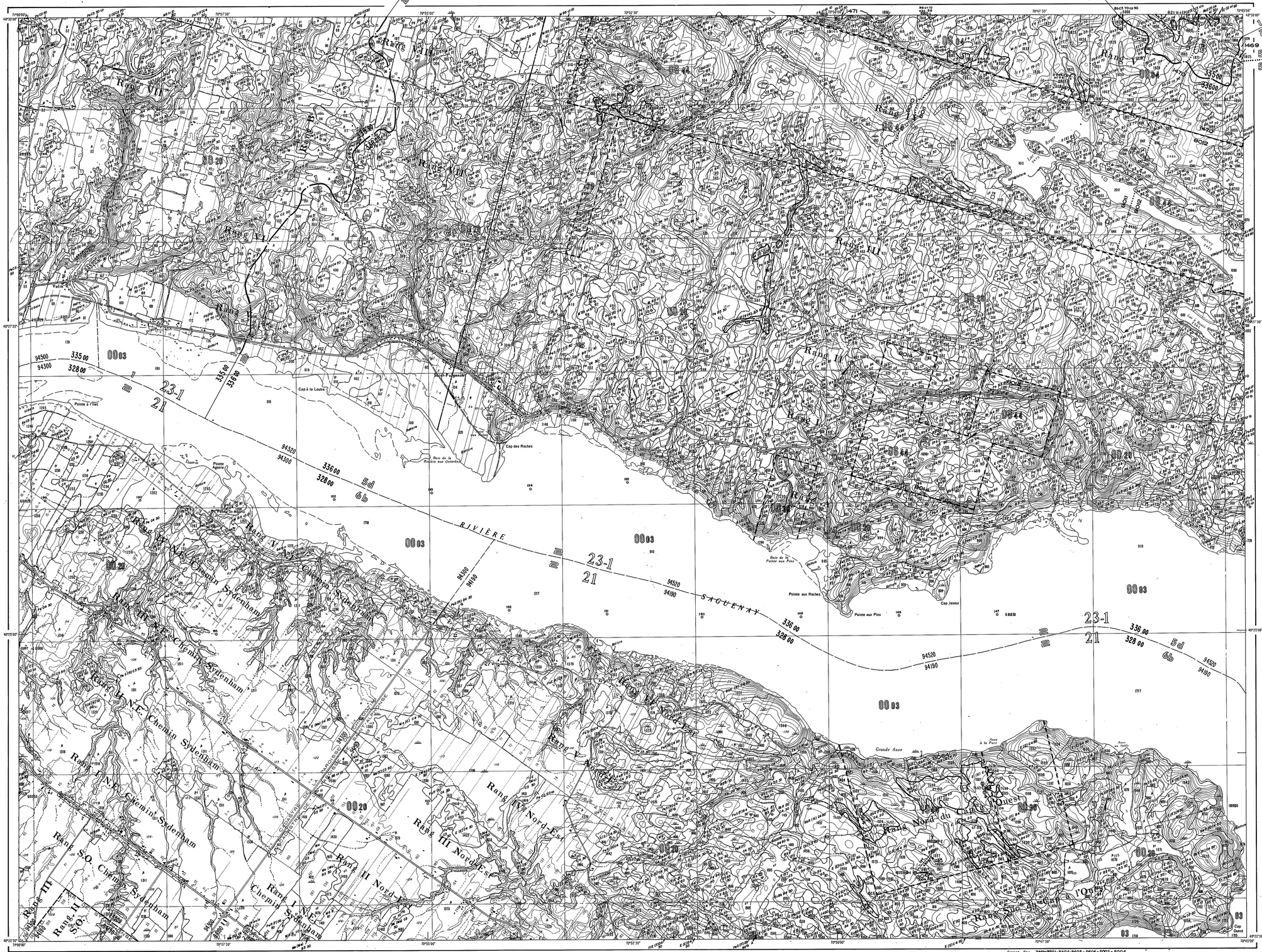

Compt. For. J-410-79GL-8304-8605-9505-5002-8004
À jour : avril 1987

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, nettoyer
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelaine
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec réserve de la régénération	cra
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dtd
Coupe par bandes	cpb
Brûlage prescrit (dirigé ou à plat)	brp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Coupe commerciale	cc
Récolte dans les lisières boisées (abattre lisières)	ecl

N.B. Des interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — avec mélèze et/ou épinette rouge	R (SL)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à bouleau (plantation)	R (BP)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— (aucune essence compagne prédominante)	E (R)
— à thuya (cèdre)	E (CE)
— à mélèze	E (MEL)
— à peuplier	E (PE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— à sapin et/ou épinette blanche	E (SB)
— (plantation d'épinette de Norvège)	E (PN)
— (plantation d'épinette noire)	E (PE)
— (plantation d'épinette rouge)	E (PR)
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— (aucune essence compagne prédominante)	S (R)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à mélèze	S (MEL)
— à pin blanc et/ou épinette rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à peuplier	S (PE)
— (plantation de sapin baumier)	S (PB)
Pinède à pin blanc	Pb (PB)
— — avec pin rouge	Pb (PR)
— — et/ou épinette rouge	Pb (PR)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (MEL)
— — — avec peuplier	Pb (PE)
— — — avec pruche	Pb (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (MEL)
— — avec pin blanc	Pr (PB)
— — avec pruche	Pr (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pu (PU)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pu (R)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (MEL)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à peuplier	Pu (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	PU p
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Me (MEL)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Me (R)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à peuplier	Me (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me l e
— — (plantation de mélèze japonais)	Me j
— — (plantation de mélèze laricin)	Me L

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — — avec mélèze	BB (MEL)	BB (MEL)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec mélèze	BJ (MEL)	BJ (MEL)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec mélèze	Pe (MEL)	Pe (MEL)
Coulée de neige (sapin blanche)	Cn (S)	Cn (S)
Erablière résineuse	Er (R)	Er (R)
— à pin blanc	Er (PB)	Er (PB)
— à pin rouge	Er (PR)	Er (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— sur station humide	Fz
Bouleaux	B
Bouleau à bouleaux blancs	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerais	Pe
Erablière rouge	Er
Erablière	E
— à bouleaux blancs	E (B)
— à bouleaux jaunes	E (BJ)
— à hêtre	E (H)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation de feuillus	Fp
— de bouleau jaune	Pbj
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Ph p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Agriculture
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Chablis partiel	cp
Chablis partiel + épidémie légère	cpl
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-10 ans
30 "	20-40 "
50 "	40-60 "
70 "	60-80 "
90 "	80-100 "
150 "	130-170 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-70 (ans)	50-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
130-70 "	70-130 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jn (jeune irrégulière) Peuplements majoritairement de tiges inférieures à 9 cm DHP
Vieux irrégulière) Peuplements majoritairement de tiges inférieures à 9 cm DHP

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	.....
Moyenne	31 à 60 %	.....
Forte	61 à 90 %	.....
Abrupte	91 % et plus	.....

Les classes de pente indiquées sur la carte sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B1C3 cd 50+ 6 — classe de pente, classe d'âge, groupement d'essences, densité, perturbation, classe de densité, origine de feuillus, classe de densité, type de couvert

R C3 c5 d50 d1 — classe de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, densité, origine de feuillus, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m 17m	17m 12m	12m 7m	7m 4m	4m 1m	1m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., QR, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., GROUPE, BOUCLIN, THÉRIAULT & CIE
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 23*-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

Unité de sondage 2*

000 00*20

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 33500*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée 213

Municipalité 94190*
Division de recensement
Municipalité

Parcelle 9064*

Région écologique 5d*

Municipalité régionale de comté — M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*. Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1981-1987
Carte forestière : Année de publication : 1982-1988
Année de révision : 1987

Divisions territoriales en date du : 1/6/82
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-11 S.E.	22-D-10 S.O. S.E.	22-D-9 S.O.
	N.E.	N.E. N.O.
22-D-6 S.E.	22-D-7 S.O. S.E.	22-D-8 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-D-3	22-D-2	22-D-1

22 D/7 N. O.

FORÊT PRIVÉE